Hyères

LE MAGAZINE

#209
NOËL
2026

VILLE D'HYÈRES LES PALMIERS



Noël : Hyères entre en fête !

8 | Cadre de vie
Le Standard d'Interventions Techniques optimisé

14 | Hyères, l'esprit de Noël
Les temps forts de Noël

16 | Mobilités
Grands projets : les mobilités se réinventent

Sommaire

RETOUR EN IMAGES

4 | 5 » Ça s'est passé à Hyères

VIE MUNICIPALE

6 | 7 » Le service Population : au cœur de votre vie quotidienne

CADRE DE VIE

8 | 10 » Le Standard d'Interventions Techniques optimisé
» Le geste de tri se simplifie !

ENVIRONNEMENT

11 | 13 » Préserver notre environnement, agir pour demain

Hyères, l'esprit de Noël

14 | 15 » LES TEMPS FORTS DE NOËL

MOBILITÉS

16 | 17 » Grands projets : les mobilités se réinventent

SÉCURITÉ

18 | 19 » Des mesures pour un espace public plus serein

TRAVAUX

20 | 21 » Les travaux du quotidien

ACTUALITÉS

22 | 24 » Eteignez votre cigarette dans les cendriers urbains
» La voie verte rénovée pour traverser Hyères en modes doux
» Comité des territoires : renforcer le dialogue de proximité
» "Mamies et Papys School": la solidarité au service de la sécurité
» Un nouveau timbre postal à l'effigie de Hyères

AGENDA

25 » Les temps forts

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

26 » Les actualités de la Métropole TPM

TRIBUNES

26 | 27 » Tribunes libres

Direction de la publication : *Grégory Audibert*

Rédaction : *Marie Brillion*

Photos : *Service Communication (Thierry Cottron, Thibault Martin, Coline Blanchong-Challeat), Philippe Olivier, Yann Desgagny*

Conception et réalisation : *Service Communication (Lauriane Sasso)*

Impression : *Print Concept*

Distribution : *La Poste, Com N'Diff*

Tirage : *39 000 exemplaires*

Dépôt légal : *à parution*

Hyères le magazine*, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant "Stop pub". Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.*

SI VOUS NE LE RECEVEZ PAS
Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire La Poste - Médiapost par téléphone au 04 94 27 81 19.

VERSION ÉLECTRONIQUE
Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur ***hyeres.fr***

VERSION AUDIO
Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, Hyères Le Magazine existe aussi en version audio sur ***hyeres.fr***

Le mot de la Maire

Véronique Bernardini
Maire de la Ville d'Hyères



Chères Hyéroises, Chers Hyérois,

Noël approche, et avec lui ces moments que nous aimons tant partager en famille, entre amis, dans nos rues et nos quartiers.

Pour ce premier Noël à vos côtés en tant que Maire, j'ai souhaité donner **un nouvel élan aux festivités hyéroises**. Avec les commerçants et les acteurs locaux, nous avons imaginé un programme festif et chaleureux, pour faire vivre la magie de Noël dans toute la ville.

Le marché de Noël prend une nouvelle dimension, avec près de 25 chalets répartis dans le centre-ville. La place Clemenceau devient la Place des Lutins, pour le bonheur des enfants.

Illuminations, parades et spectacles viendront animer nos rues, tandis qu'un petit train gratuit permettra de rejoindre les festivités du Port. Nos traditions provençales seront aussi à l'honneur, sans oublier les rendez-vous organisés dans nos quartiers et nos fractions.

Mais au-delà des animations, ce qui me tient à cœur, ce sont ces moments simples où l'on croise des visages familiers, où l'on échange quelques mots au détour d'une rue, où les enfants s'émerveillent et les familles se retrouvent. C'est aussi cela, l'esprit de Noël à Hyères.

Vous retrouverez dans ce magazine les actualités et les projets qui font avancer notre ville. Nous continuerons à y travailler en 2027, avec la même attention portée à votre quotidien et à votre cadre de vie. D'ici là, j'espère avoir le plaisir de vous retrouver nombreux au fil des festivités, pour partager ensemble ces beaux moments.

À chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, **je souhaite un très joyeux Noël et une belle année 2027 !**



Véronique Bernardini
Maire de la Ville d'Hyères
Vice-Présidente de la Métropole TPM
Conseillère départementale



Permanences 2026 de Madame la Maire

À l'hôtel de Ville, de 14h à 17h30
›› Le **18 décembre**

En mairie annexe, de 9h à 12h
›› Le **19 décembre** aux Borrels

Ça s'est passé à Hyères



Près de 150 associations hyéroises ont présenté leurs activités et partagé leur passion avec les nombreux visiteurs au **Forum des associations**.

1ère ÉDITION



Le week-end de la **première Fête du Sel** a permis aux familles de parcourir le Salin des Pesquiers à travers un programme mêlant nature, patrimoine, culture et animations, accueillant 12 300 visiteurs.

1ère ÉDITION



Le Campus sportif du Golf Hôtel a accueilli sa **première Fête du sport** où petits et grands ont découvert de nombreuses disciplines sportives et para-sportives proposées par les clubs hyérois.



Le public est parti à la découverte des nombreux trésors d'Hyères, du centre historique aux îles, durant les **Journées européennes du patrimoine**.

1ère ÉDITION



La fermeture exceptionnelle de la route du Sel à la circulation automobile, lors de la **Semaine de la Mobilité**, a permis à tous de profiter de ce cadre naturel. La **première édition de "La route du Sel en modes doux"** a accueilli plus de 600 visiteurs au village Mobilité et 200 participants à la balade familiale à vélo.



La **première édition de la Fête de la Gare** organisée par l'Association des Commerçants & Libéraux de la Gare a accueilli une foule de Hyérois venus profiter d'une grande guinguette à ciel ouvert.



Plus de 400 participants se sont retrouvés pour le **premier rendez-vous de "Hyères pour Elles"**, une marche familiale et solidaire entre le port et l'Ayguade dans le cadre d'Octobre Rose.



Les nouveaux arrivants hyérois ont profité d'une matinée d'accueil par Mme la Maire et les élus dans le jardin du musée La Banque avec un petit-déjeuner, des stands d'informations, une visite gratuite du musée et un kit de bienvenue.



Le **41e festival international de mode, de photographie et d'accessoires** à la Villa Noailles a mis à l'honneur la création et les jeunes talents à travers défilés, expositions, ateliers et conférences. Cette année, les défilés ont eu lieu au Forum du Casino.



L'équipe de basket du HTV a retrouvé le parquet de **l'Espace 3000** lors du match face à Orléans devant une salle comble. Un retour particulièrement attendu dans cet équipement récemment réhabilité.



Petits et grands étaient nombreux à fêter **Halloween** dans les rues du centre-ville : parade costumée, ateliers créatifs effrayants, boum ensorcelante, espace ludique, ... Un après-midi terriblement monstrueux !

Le service Population

AU CŒUR DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE



Souvent premier interlocuteur des habitants au sein de la mairie, le service Population occupe une place essentielle dans la vie communale. Naissances, mariages, cartes d'identité, inscriptions sur les listes électorales... les agents accompagnent les usagers pour de nombreuses démarches administratives.

Vos démarches en un clic ici

UN SERVICE DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Les 43 agents du service Population de la Ville d'Hyères interviennent dans de nombreux domaines : démarches liées à l'état civil, recensement citoyen, inscriptions sur les listes électorales, délivrance de certains actes administratifs ou encore accompagnement dans les formalités liées à la vie familiale.

Le service assure **l'instruction des démarches et les formalités**. Les agents peuvent guider les usagers vers les services compétents, lorsque cela est nécessaire.

Quelques chiffres en 2026...

+de 40 700
ÉLECTEURS HYÉROIS

+de 27 000
DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

+de 11 000
TITRES D'IDENTITÉ REMIS

+de 54 000
ADMINISTRÉS ACCUEILLIS À L'HÔTEL DE VILLE

+de 200
MARIAGES CÉLÉBRÉS

À CHAQUE DÉMARCHE SON INTERLOCUTEUR

Accueil et démarches administratives

Information et orientation des usagers, instruction et remise des Cartes Nationales d'Identité et des passeports, certification de l'identité numérique, objets trouvés, ...

Etat-civil

Déclaration des événements (naissances, décès), célébration des mariages et baptêmes civils, délivrance des actes d'état civil, demandes de changement de nom/prénom, légalisation de signatures et de documents, ...

Elections et recensement

Inscriptions sur les listes électorales, organisation des scrutins, recensement citoyen, tirage au sort des jurés d'assises, ...

Concessions et opérations funéraires

Accueil et renseignement, accès des véhicules au cimetière, suivi administratif des opérations funéraires, gestion des concessions et accompagnement des familles, ...

Administration et coordination des fractions

Relais de proximité avec les habitants et les services municipaux au sein des 10 mairies de fraction, permanence des adjoints de fraction, agences postales communales sur les îles, ...



TEMPS FORTS ET ÉVOLUTIONS, AU SERVICE DES HABITANTS

Fin 2026, **plusieurs améliorations** viennent renforcer la qualité du service Population : renouvellement des conventions avec La Poste pour le maintien des agences postales des îles, installation de boucles magnétiques aux postes d'accueil pour les personnes malentendantes, salle des mariages rénovée et livrets de famille modernisés, ...

D'autres évolutions se poursuivront en 2027 pour faciliter les démarches et améliorer l'accueil des usagers : réaménagement de l'accueil de la mairie, réhabilitation du jardin de l'Hôtel de Ville pour offrir un cadre agréable aux photos de mariage, transfert du pôle « objets trouvés » à la Police municipale pour accélérer le traitement, préparation de l'organisation de l'élection présidentielle 2027, ...

66

Focus

Le recensement citoyen : un premier pas dans la vie citoyenne

Dès 16 ans, les jeunes Hyérois doivent effectuer leur recensement citoyen, une démarche obligatoire qui leur permet notamment d'être convoqués à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et de s'inscrire aux examens et concours concernés. Elle permet également leur inscription d'office sur les listes électorales par l'INSEE à 18 ans, sous réserve de remplir les conditions requises.

Le recensement s'effectue dans les trois mois suivant le 16e anniversaire, en mairie, avec ou sans rendez-vous, ou entièrement en ligne. Pensez à vous munir d'un titre d'identité et du livret de famille !

Le mot de l'élue



Stéphanie Richard

Adjointe déléguée à l'état-civil, à la citoyenneté & aux cimetières

Depuis ma prise de fonction, j'ai à coeur d'apporter ma contribution à l'amélioration de nos services municipaux avec une attention particulière portée aux moments importants de la vie de chacun.

Sous l'impulsion de Véronique Bernardini, c'est dans cet esprit que nous avons souhaité désormais remettre une petite attention de la ville à chaque futur marié et donner un nouvel usage à notre salle des mariages afin d'offrir aux futurs époux et à leurs familles un cadre plus accueillant pour célébrer cette belle étape de leur vie. Les livrets de famille ont également été modernisés.

Au delà de ces améliorations, je souhaite aussi m'investir sur un sujet essentiel qui touche la dignité humaine : permettre à chacun de nos administrés de bénéficier d'une sépulture digne. Face à la diminution d'espace disponible dans nos cimetières, il est nécessaire de réfléchir aux solutions permettant de libérer de nouveaux emplacements, d'anticiper les besoins futurs et de veiller à préserver des lieux de mémoire dignes et respectueux.

Je suis heureuse de pouvoir contribuer à mon niveau à rendre certains moments encore plus beaux et à faire vivre le service public avec proximité, écoute et bienveillance.



Le Standard d'Interventions Techniques optimisé

Le Standard d'Interventions Techniques (SIT) de la Ville d'Hyères est un guichet unique destiné à centraliser et à suivre les signalements d'anomalies sur le domaine public. Afin de faciliter les démarches des usagers et d'améliorer le traitement des demandes, le service a récemment bénéficié de plusieurs évolutions importantes.

Objectifs : simplifier les signalements, renforcer l'information des usagers et améliorer la coordination entre les équipes. Tour d'horizon des nouveautés.

VOUS SIGNALEZ, NOUS AGISSONS

Une anomalie constatée sur l'espace public ?
Grâce à **Hyères SIT**, accessible depuis une application mobile et une plateforme web, chacun peut transmettre un signalement : habitants, comités d'intérêt local (CIL) ou services municipaux.

Le dispositif couvre de nombreux domaines d'intervention sur l'espace public communal :

- **Propreté, déchets et graffitis :** dépôts sauvages, poubelles qui débordent, nettoyage des rues…
- **Éclairage public :** dysfonctionnements de l'éclairage
- **Espaces verts et arbres :** branches cassées, végétation gênante, fossés ou ruisseaux obstrués, …
- **Équipements urbains :** barrières, poteaux, aires de jeux, bancs, armoires et coffrets endommagés, …
- **Eau et assainissement :** fuites, débordements, incidents liés à l'eau potable ou aux eaux usées, …
- **Voirie, stationnement et trottoirs :** chaussées dégradées, feux tricolores défectueux, grilles d'évacuation bouchées, …
- **Animaux et nuisibles :** animaux terrestres ou marins morts, dératisation, chenilles processionnaires, moustiques, …

Retrouvez toutes les infos sur le service Hyères SIT



Une fois transmis, chaque signalement est examiné par les équipes administratives, puis orienté vers le service compétent. Les agents concernés peuvent alors programmer et réaliser l'intervention nécessaire. Les équipes municipales et métropolitaines sont ainsi mobilisées au quotidien pour apporter des réponses adaptées et contribuer à la qualité du cadre de vie des Hyérois.

En savoir plus

Pour effectuer un signalement, les usagers disposent de plusieurs moyens directs :

Application mobile
(permettant la géolocalisation et l'envoi de photos)

Plateforme web :
sit.ville-hyeres.net

Téléphone : 04 94 01 84 11
(du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30)

Par mail :
hyeres.interventionstechniques@metropoletpm.fr

DES AMÉLIORATIONS CONCRÈTES POUR LES USAGERS

Le nom et l'identité visuelle du service ont été conservés afin de maintenir les repères des utilisateurs. En revanche, son fonctionnement a été optimisé autour de trois priorités : **mieux informer, mieux suivre et mieux coordonner.**

Des notifications plus claires

Les courriels automatiques adressés aux usagers ont été entièrement revus. Plus lisibles et plus explicites, ils permettent désormais de mieux connaître l'avancement d'un signalement et d'être informé à chaque étape de son traitement.

Une rubrique "Propreté, déchets et graffitis" repensée

Cette catégorie représente **34,3 % des signalements**. Elle a donc été réorganisée afin de rendre les démarches plus simples et plus intuitives. Une nouvelle sous-catégorie dédiée aux demandes de bacs à poubelles a notamment été créée.

Un signalement facilité pour les bornes anti-moustiques

Une sous-catégorie spécifique "**Moustique"** permet désormais de signaler plus facilement les dysfonctionnements et les anomalies constatés sur les bornes anti-moustiques.

Des réponses personnalisées

À la clôture d'un signalement, les agents peuvent désormais adresser directement depuis le SIT **une réponse personnalisée** à l'usager. Cette fonctionnalité permet de préciser la nature de l'intervention réalisée ou de communiquer des informations complémentaires.

Un accès dédié pour les adjoints spéciaux des fractions et les présidents de CIL

Depuis le 1er août 2026, ceux-ci disposent d'un accès dédié leur permettant de consulter les signalements concernant leur territoire, d'en suivre le traitement et de retrouver l'historique des interventions. Cette évolution renforce **leur rôle de proximité** et facilite les échanges avec les services municipaux.

Un service mieux connu des Hyérois

Pour accompagner ces évolutions, **une nouvelle campagne de communication** a été déployée depuis la mi-septembre sur l'ensemble du territoire communal. Grâce notamment à **un affichage visible et pédagogique**, la Ville souhaite faire connaître davantage Hyères SIT, encourager son utilisation et expliquer concrètement le parcours d'un signalement, de sa transmission à son traitement par les services compétents. Avec Hyères SIT, chacun peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Un signalement simple, un meilleur suivi et une coordination renforcée : autant d'avancées pour **un service public de proximité plus accessible et plus efficace**.

Le SIT en chiffres

Un service mieux connu :

+38% D'UTILISATION
depuis le début de la campagne de communication

928 SIGNALEMENTS MENSUELS en moyenne depuis le 14 septembre 2026

6 992 COMPTES USAGERS créés au 9 novembre 2026 (soit +17,8% depuis septembre 2026)

3 952 TÉLÉCHARGEMENTS DE L'APPLICATION depuis le 14 septembre 2026

44,8% DES SIGNALEMENTS réalisés via l'application

Les difficultés les plus signalées :

34,3%
propreté/déchets/graffiti

18%
espaces verts/arbres

15%
route/parking/trottoir

1 à 3 jours DE DÉLAI DE TRAITEMENT (contre 4 à 7 jours en mars 2026)

Le geste de tri se simplifie !

Depuis le 1er novembre 2026, les consignes de tri des déchets ménagers évoluent : tous les emballages et tous les papiers se déposent désormais dans le bac jaune.



LE BAC GRIS DISPARAÎT AU PROFIT D'UN GESTE DE TRI PLUS SIMPLE

Fini les hésitations : tous les emballages, quel que soit leur matériau, et tous les papiers vont **dans le bac à couvercle jaune !**

Bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, barquettes en plastique ou en aluminium, sacs en plastique, aérosols, boîtes de conserve, petits cartons, courriers, magazines, cahiers ou livres… tous rejoignent le même bac de tri.

Le bac gris n'est donc plus à utiliser pour ces déchets. Il sera récupéré par les services métropolitains afin d'être recyclé ou réemployé.

Cette simplification est rendue possible par la mise en service du **nouveau centre de tri du SITTOMAT**, à La Farlède. Cet équipement moderne permettra de traiter l'ensemble des emballages ménagers du territoire selon les consignes nationales de tri.

En savoir plus

Pensez à consulter le site internet **sittomat.fr** pour vos questions sur le tri des déchets

(Dans quel bac jeter ? Où sont situés les équipements près de chez moi ? Quel est le calendrier de collecte à Hyères ? Comment obtenir un bac supplémentaire ?…)

COMMENT TRIER SELON VOTRE TYPE D'HABITAT ?

Vous habitez dans un logement individuel

Les jours et les horaires de collecte **restent inchangés**. Le bac jaune doit être sorti **le mardi en début de soirée**, au plus tard à 22h. La collecte s'effectue ensuite entre 22h et 12h le lendemain. Les jours de sortie du bac dédié aux ordures ménagères restent également inchangés.

Pour faire récupérer votre bac gris, présentez-le à la collecte. Il sera vidé et doté d'un autocollant vous demandant de le laisser sur la voie publique et sera retiré dans les plus brefs délais.

Vous habitez dans un logement collectif équipé de bacs de tri

Utilisez le bac jaune mis à votre disposition pour déposer tous vos emballages et papiers. Les bacs gris seront progressivement remplacés par des bacs jaunes, directement dans votre local par les services métropolitains.

Vous ne disposez pas de bacs de tri à domicile

Les colonnes d'apport volontaire jaunes, ou équipées d'un opercule jaune, accueillent tous vos emballages et papiers. Les colonnes dotées d'un opercule gris seront progressivement adaptées à ces nouvelles consignes.

Et le verre ?

Rien ne change pour les emballages en verre : ils continuent d'être déposés dans les colonnes à opercule vert.

Un seul réflexe à retenir : tous les emballages et tous les papiers dans le bac jaune !

Un geste simplifié pour faciliter le tri au quotidien et favoriser le recyclage.

Préserver notre environnement

AGIR POUR DEMAIN

Parce que la préservation de notre environnement repose autant sur la sensibilisation que sur l'action, la commune multiplie les initiatives en faveur d'un territoire plus durable et respectueux de ses richesses naturelles. De l'éducation des plus jeunes à la protection de la biodiversité, en passant par la valorisation de nos paysages, plusieurs démarches concrètes sont engagées, au service de notre environnement et de notre cadre de vie.

LE PASSEPORT VERT : SENSIBILISER LES JEUNES À LA RICHESSE DE LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL

La Ville d'Hyères a lancé **une nouvelle initiative** à destination des jeunes écoliers hyérois : **le Passeport Vert**. Son ambition est de les encourager à découvrir les richesses de leur environnement naturel, à mieux comprendre les enjeux liés à sa préservation et à valoriser leur engagement en faveur de la planète, grâce à un parcours associant **apprentissages théoriques et expériences sur le terrain**.

En cohérence avec les programmes pédagogiques de l'Éducation nationale, ce dispositif sera expérimenté au cours de l'année scolaire 2026-2027 **auprès des élèves de CE2 de trois écoles hyéroises : Paule Humbert, les Borrels et les Salins.**

Élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le Parc national de Port-Cros, le SITTOMAT et plusieurs associations (la Ligue pour la Protection des Oiseaux, les Amis de la Presqu'île de Giens, Explore&Preserve, l'Écolieu du Plan du Pont et Water Family), le Passeport Vert s'articule autour de trois volets complémentaires :



Des interventions pédagogiques en classe :
Des associations interviendront auprès des élèves pour les sensibiliser à différentes thématiques environnementales : la biodiversité, la nature en ville, les sols vivants et l'alimentation, l'impact des déchets sur l'environnement, ou encore la découverte des tortues de Méditerranée.

À la découverte du patrimoine naturel hyérois :
Le Passeport Vert invitera également les enfants à **explorer des sites emblématiques du territoire**, en famille ou avec leur classe. Parmi les lieux proposés figurent la Maison de l'environnement, les étangs de Sauvebonne, l'Espace Nature des Vieux Salins, le tympan des Pesquiers, les forts du Pradeau et de Sainte-Agathe, l'Écolieu du Plan du Pont, le centre horticole de la Riperte et la déchetterie d'Hyères.

Des gestes concrets pour protéger la planète :
Le dispositif encouragera les jeunes à **s'impliquer au quotidien** dans la préservation de leur environnement. Découvertes, observations, écogestes, initiatives en faveur de la planète et participation à des événements seront autant d'occasions de valoriser leurs actions et les connaissances acquises.

Avec le Passeport Vert, la Ville d'Hyères souhaite donner aux jeunes générations les clés pour mieux connaître leur environnement, adopter des comportements responsables et devenir, dès le plus jeune âge, des acteurs de sa préservation.



LE PORT D'HYÈRES : UN PORT PROPRE ENGAGÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

Le port Saint-Pierre bénéficie de la **certification "Ports Propres"**, délivrée par l'AFNOR. Fondée sur la norme ISO 18725, cette certification environnementale internationale, spécifiquement dédiée aux ports de plaisance, reconnaît l'engagement des équipes portuaires en faveur de la **préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines**. Elle récompense notamment les démarches mises en œuvre pour mieux maîtriser les déchets et les effluents générés par l'activité portuaire.

En juillet 2026, le port Saint-Pierre a franchi une nouvelle étape en obtenant la certification **"Ports Propres actifs en biodiversité"**. Cette distinction souligne la volonté du port de préserver et de favoriser la biodiversité locale, au sein du port, comme dans son aire d'influence.

Pour répondre aux exigences de cette certification, plusieurs initiatives ont été engagées au port Saint-Pierre :

- **Une politique environnementale renforcée**, avec la révision de la politique générale du port et la réalisation d'une étude consacrée à la faune et à la flore.
- **Des pratiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement**, menées en lien avec le service municipal des Espaces verts. L'entretien des espaces sans recours aux herbicides contribue à préserver les insectes pollinisateurs et à protéger la qualité des eaux.
- **Des aménagements favorables à la biodiversité**, avec l'installation prévue de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes au cours de cette première année de certification.
- **La sensibilisation et la formation des agents portuaires**, afin de renforcer leurs connaissances sur la biodiversité et d'intégrer davantage sa préservation dans les pratiques quotidiennes.
- **Une communication renforcée auprès des usagers et du public**, grâce à des supports d'information, de l'affichage et des actions de sensibilisation sur les initiatives mises en œuvre.

À travers ces deux certifications, le port Saint-Pierre confirme son engagement en faveur d'une gestion plus durable de ses activités. Une démarche qui associe **qualité environnementale, protection des milieux marins et préservation de la biodiversité**, pour un port toujours plus respectueux de son environnement naturel.

GRAND SITE DE FRANCE : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR PRÉSERVER LES PAYSAGES DE LA PRESQU'ÎLE DE GIENS ET DU LITTORAL HYÉROIS

La démarche Grand Site de France vise à concilier la préservation des paysages remarquables avec l'accueil des visiteurs et la gestion des sites soumis à une forte fréquentation touristique. Elle permet aux collectivités, en partenariat avec l'État et les acteurs locaux, de construire un projet de territoire conciliant protection du patrimoine naturel et paysager, qualité de l'accueil et développement respectueux des richesses du site.

À Hyères, **le périmètre de la Presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères** s'inscrit dans cette démarche. Il représente 1 900 hectares à terre, dont 1 400 hectares en site classé, ainsi que 1 590 hectares en mer également classés. Cet ensemble paysager exceptionnel fait partie des **Projets Grands Sites de France**.

Dans cette perspective, la Ville d'Hyères a organisé, en novembre, **le premier comité consultatif** de la mandature, afin d'associer les habitants et les acteurs locaux à la réflexion sur la gestion et la valorisation de ces paysages emblématiques.



Au total, **50 membres** se sont réunis (contre précédemment une trentaine), parmi lesquels des représentants de la société civile, de nouveaux élus, des associations environnementales, des commerçants et des comités d'intérêt local (CIL) du secteur.

Cette instance de concertation a vocation à **favoriser le dialogue** et à faire émerger une **vision partagée de l'avenir du territoire**, en tenant compte de ses enjeux environnementaux, paysagers, touristiques et économiques.

L'ambition collective : poursuivre la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel et réunir les conditions nécessaires à **l'obtention du label Grand Site de France à l'horizon 2030**, comme la Maire l'a indiqué à la Ministre de la Transition Écologique en mai dernier à Hyères.



©Manon Lasson
Amarrage dans la ZMEL

L'info du Parc National de Port-Cros

Porquerolles : une nouvelle organisation du mouillage soumise à enquête publique

Les fonds marins de Porquerolles abritent **la posidonie**, une plante essentielle à la Méditerranée : elle oxygène l'eau, stocke le carbone, limite l'érosion et accueille de nombreuses espèces. Mais sa croissance très lente (environ 1 cm par an) la rend particulièrement vulnérable aux mouillages des bateaux.

Pour protéger ces herbiers tout en maintenant une plaisance durable et sécurisée, le Parc national de Port-Cros prépare depuis plus de quatre ans **un projet de zone de mouillages et d'équipements légers** (ZMEL), élaboré en concertation avec les acteurs du territoire.

Le projet prévoit plus de **600 possibilités de mouillage en été**, dont 343 bouées sur ancrages écologiques et des zones de mouillage sur sable pour les navires de moins de 15 mètres, notamment à Notre-Dame, la Courtade et la plage d'Argent.

L'amarrage aux bouées sera gratuit en journée et payant la nuit. Le mouillage libre restera possible en cas de danger ou d'avarie.

À Port-Cros, un dispositif similaire existe depuis 2020 et contribue à protéger **176 hectares d'herbiers**.

La parole est à vous : une enquête publique fin 2026

Après plusieurs années d'études et de concertation, le projet entre dans une nouvelle étape. Chacun pourra consulter le dossier et partager ses observations et propositions. Ces contributions pourront permettre d'améliorer le projet avant sa mise en œuvre prévue pour 2028.

Pour connaître les dates et modalités de participation, rendez-vous sur le site du Parc national de Port-Cros : ***portcros-parcnational.fr***

Les temps forts de Noël

Un Noël de découvertes

Le marché de Noël

NOUVEAU FORMAT

___ PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, AVENUES DE GAULLE ET DES ÎLES D'OR

Un parcours de près de 25 chalets dans la zone piétonne, entre spécialités gourmandes, idées cadeaux et photos avec le Père Noël.

Tous les jours jusqu'au 31 décembre, de 11h à 21h (fermé le 25 décembre). Jusqu'à 22h les vendredis, samedis et soirs d'animations musicales sur la place de la République.

La Place des Lutins

NOUVEAUTÉ

___ PLACE CLEMENCEAU

Ateliers pour enfants sous la verrière.
Les mercredis et samedis jusqu'au 18 décembre, de 10h à 18h. Tous les jours du 19 au 31 décembre, de 10h à 18h (fermé le 25 décembre).

Nombreux manèges (animation payante).
Tous les jours du 19 au 31 décembre, de 10h à 19h (fermé le 25 décembre).

Voitures lumineuses "Lumicars" (animation payante).
Les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 13 décembre, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h (jusqu'à 17h le 12 décembre).

Caricaturiste (animation payante).
Tous les jours du 19 au 31 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf le 25 décembre).

Le Petit train de Noël

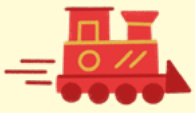

___ CENTRE-VILLE <-> LE PORT

Gratuit entre le centre-ville (place Clemenceau) **et le port** (au niveau de Mare Nostrum) toutes les 1h15, entre 14h et 19h30.

Du 20 décembre au 3 janvier.
Fermé le 25 décembre et le 1er janvier.

La crèche provençale & son mapping immersif "Le chemin des étoiles"

NOUVEAUTÉ

Les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 18 décembre, de 10h à 18h. Tous les jours du 19 décembre au 2 janvier 2027 (fermé les 25 décembre et 1er janvier).

La balade magique des automates

NOUVEAUTÉ

___ CENTRE-VILLE

Une promenade pour découvrir des scènes d'automates avec un livret-jeux pour les enfants.

Jusqu'au 3 janvier 2027, avenue des Îles d'Or, avenue Général de Gaulle, rue de Limans et rue Portalet.

Les décorations de Noël

___ CENTRE-VILLE

Un parcours de Noël festif, chaleureux, lumineux et naturel : sapins illuminés, boules colorées, mises en lumière des portes et façades de la ville, projet artistique et participatif.

La fête foraine

NOUVEAUTÉ

___ LE PORT

Attractions, manèges, chalets gourmands, photo booth et ambiance festive.

Inauguration le dimanche 20 décembre avec concert de Gospel à 17h et feu d'artifice à 18h30.

Du 20 décembre au 3 janvier, de 13h à 21h (jusqu'à 18h les 24, 25 décembre et le 3 janvier) sur le parking de la Capitainerie.

Les parades de Noël à ne pas manquer

27.11.26 ___ 3.01.27

LANCEMENT DE “HYÈRES, L’ESPRIT DE NOËL” & DES ILLUMINATIONS PARADE “GIOSTRA”

par la Compagnie Planète Vapeur
SAMEDI 28 NOVEMBRE, À 17H30

Déambulation en centre-ville, départ du bas de l’avenue Gambetta

LANCEMENT DE “LA PLACE DES LUTINS” & PARADE “LES 4 SAISONS DE PETITE FLEUR”

Par la Compagnie Archibald Caramantran
SAMEDI 19 DÉCEMBRE, À 15H ET 17H

Déambulation en centre-ville et spectacle fixe place Clemenceau

L’ARRIVÉE DU PÈRE NOËL PARADE DES “JOUETS”

par la Compagnie Planète Vapeur
JEUDI 24 DÉCEMBRE, À 17H15

Déambulation en centre-ville, départ du bas de l’avenue Gambetta

À 17h30, arrivée du Père Noël devant l’Hôtel de Ville, puis circuit en centre-ville avec la parade jusqu’au marché de Noël.

CLÔTURE DES ANIMATIONS PARADE “BATIFOLAGE”

par la Compagnie Archibald Caramantran
MERCREDI 30 DÉCEMBRE, À 15H ET 17H

Déambulation en centre-ville, départ du bas de la place de la République

La tournée du Père Noël

Proposée par le Groupe d’Animation de la Gare



__LUNDI 14 DÉCEMBRE :
15h : Le Port (devant l’école)
16h30 : La Capte (devant l’école)

__MARDI 15 DÉCEMBRE :
15h : Costebelle (devant l’école)
16h30 : La Bayorre (devant l’école)

__JEUDI 17 DÉCEMBRE :
16h30 : l’Ayguade (devant l’école)

__VENDREDI 18 DÉCEMBRE :
16h15 : Les Borrels (devant l’école)
17h30 : Sauvebonne

__SAMEDI 19 DÉCEMBRE :
16h30 : Bon Puits (av. Alphonse Denis)
17h30 : La Gare (av. Edith Cawell)

Hyères et ses commerces fêtent Noël !

___ EN CENTRE-VILLE

- Des animations tous les dimanches avant Noël.
- Trois bougies de Noël à collectionner les 6, 13 et 20 décembre pour tout achat chez un commerçant.
- Ouverture exceptionnelle des commerces les 6, 13 et 20 décembre.

___ STATIONNEMENT GRATUIT PENDANT LES FESTIVITÉS

- Parkings Clemenceau et Gambetta : 28 novembre et 20 décembre, ainsi que moins de 2h le samedi de 14h à 19h.
- Parking du Forum du Casino : tous les week-ends (du samedi 7h au dimanche 23h59).
- Stationnement en surface : 2 premières heures.
- Parking Versin : tous les jours.

___ PROGRAMME COMPLET DANS LES LIEUX PUBLICS & SUR HYERES.FR

Toutes les animations de “Hyères, l’esprit de Noël” sont gratuites (sauf mention contraire)

Grands projets

LES MOBILITÉS SE RÉINVENTENT

Le pôle d'échange multimodal du quartier de la gare et le lancement du Plan Vélo dessinent une nouvelle approche des déplacements sur le territoire. Améliorer les connexions entre les différents modes de transport, faciliter les trajets du quotidien et encourager les mobilités actives : autant d'enjeux au cœur de ces projets structurants, qui accompagnent l'évolution de la ville et préparent les mobilités de demain.



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA GARE D'HYÈRES

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal de la gare d'Hyères prend une nouvelle direction, présentée par la Maire Véronique Bernardini, avec une ambition claire : **faciliter les déplacements, mieux connecter les différents modes de transport et préserver le cadre de vie.**

Plus de nature, moins de béton :

- **Un parking** de 350 places avec des aménagements paysagers, ouvert et végétalisé.
- **Des surfaces perméables multipliées par trois :** 16 440m^2 pour mieux absorber les eaux de pluie, limiter la chaleur et faire davantage de place à la nature.

Une gare mieux connectée :

- **Des liaisons cyclables renforcées :** 460m d'aménagement cyclable prévus et une nouvelle liaison vers l'Espace 3000.
- **5 quais de bus** prévus pour faciliter les correspondances entre les différents modes de transport.

Cette nouvelle orientation, estimée à 10 millions d'euros contre 24 millions initialement prévus, vise à faire du quartier de la Gare un véritable lieu de connexion, plus vert, plus accessible et plus agréable pour les habitants, comme pour les voyageurs.



Avenue Geoffroy Saint-Hilaire



PLAN VÉLO : PRÉPARER LES MOBILITÉS DE DEMAIN

La Ville d'Hyères lance une étude pour repenser les déplacements sur son territoire et définir les aménagements adaptés aux besoins de tous : piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et automobilistes.

L'objectif : faciliter les déplacements du quotidien, améliorer le cadre de vie et réduire l'impact environnemental, en encourageant notamment les modes actifs, comme la marche et le vélo.

Le vélo occupe une place particulière dans cette réflexion. **Un Plan Vélo**, intégré au schéma d'aménagement des mobilités, sera élaboré afin d'augmenter la part des déplacements à vélo et de développer les infrastructures cyclables.

L'étude débute par un **diagnostic de terrain**, fondé sur **des comptages** pour mesurer la fréquentation des routes et des pistes cyclables, repérer les secteurs saturés et identifier les priorités d'aménagement.
Au mois de novembre, **une enquête en ligne** a été lancée auprès des usagers afin de mieux connaître leurs habitudes de déplacement sur le territoire hyérois et de recueillir leurs attentes concernant leur amélioration.

Trois associations cyclistes représentatives seront également associées à la réflexion. Ces contributions viendront compléter les résultats de l'enquête menée par TPM durant l'été sur les déplacements estivaux.

Si le Plan Vélo doit permettre de définir une vision d'ensemble pour les déplacements à vélo, certains aménagements, préalablement évoqués par la Maire Véronique Bernardini, peuvent d'ores et déjà avancer.

Première réalisation prévue dans ce cadre : **la création d'une piste cyclable sur l'avenue Geoffroy Saint-Hilaire**, dont les travaux commenceront au début de l'année 2027. Sur près d'un kilomètre, cet aménagement permettra de rejoindre plus facilement le nouvel Espace 3000 et d'assurer une continuité avec les itinéraires cyclables reliant l'Almanarre, le port et le quartier de la Gare.
Une première étape pour **développer les déplacements à vélo et construire un réseau cyclable plus cohérent** à l'échelle de la ville.



Des mesures

POUR UN ESPACE PUBLIC PLUS SEREIN

Préserver la tranquillité publique et améliorer la cohésion sociale sont des priorités pour la municipalité. Plusieurs actions ont été mises en place dernièrement pour prévenir les incivilités, renforcer la sécurité et garantir un cadre de vie serein à tous.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : UN NOUVEL ARRÊTÉ POUR PROTÉGER LES PIÉTONS

Afin de renforcer la sécurité des piétons et de prévenir les accidents, la Ville d'Hyères encadre désormais par un arrêté municipal **la circulation des trottinettes électriques et des autres engins de déplacement personnel motorisés** dans plusieurs secteurs fréquentés.

Cette mesure fait suite aux **signalements d'habitants et de commerçants**, ainsi qu'à des situations constatées sur le terrain, notamment dans les rues étroites et les espaces à forte fréquentation piétonne, avec pour objectif de favoriser une cohabitation plus sûre entre les différents usagers de l'espace public.

Le nouvel arrêté **interdit la circulation de ces engins** dans :

- les zones piétonnes du centre-ville et du centre ancien ;
- la portion de l'avenue du Docteur-Robin située entre l'avenue de la Gavine et le Yacht Club, sur le port d'Hyères ;
- la zone piétonne de Porquerolles, lorsque celle-ci est active.

Dans ces secteurs, les utilisateurs doivent descendre de leur engin et le tenir à la main, en veillant à ne pas gêner les déplacements des piétons.

L'arrêté rappelle également **les principales règles applicables** aux engins de déplacement personnel motorisés : le conducteur doit avoir au moins 14 ans, circuler seul, être assuré et respecter la vitesse maximale autorisée de 25 km/h. La circulation sur les trottoirs est interdite, tout comme l'utilisation d'un téléphone tenu en main ou le port d'écouteurs pendant la conduite. Le non-respect de ces règles expose les contrevenants à **des amendes**.

Les engins doivent par ailleurs être **équipés des dispositifs réglementaires** de freinage, d'éclairage et d'avertissement sonore. Leur stationnement doit s'effectuer sur les emplacements prévus à cet effet, sans entraver le cheminement des piétons.



VENTE D'ALCOOL À EMPORTER : DES HORAIRES RÈGLEMENTÉS

Afin de contribuer à la tranquillité publique et de prévenir les troubles liés à la consommation excessive d'alcool sur la voie publique, la Ville d'Hyères instaure une **restriction des horaires de vente à emporter de boissons alcoolisées.**

À la suite d'interventions répétées de la Police nationale concernant des nuisances nocturnes, des altercations ou encore des attroupements, un nouvel arrêté municipal interdit désormais la vente à emporter de boissons alcoolisées, toutes catégories confondues, **entre 20h et 6h**, dans les commerces concernés.
Cette mesure vise à **limiter les situations de trouble** favorisées par l'achat tardif d'alcool, tout en préservant l'activité commerciale durant la journée.

L'arrêté ne s'applique pas aux fractions de Sauvebonne, des Borrels, des Salins, de l'Ayguade et de la Capte, ni aux îles de Port-Cros et du Levant.
Des **dérogations** sont également prévues à l'occasion de trois événements : la Fête de la musique, la Fête nationale du 14 juillet et la Fête du 15 août.

En savoir plus

Le détail des secteurs concernés, les cartes et l'ensemble des dispositions sont à retrouver dans les arrêtés municipaux publiés sur **hyeres.fr**, rubrique **"Publicité des actes"**.



Groupe de partenariat opérationnel : mobiliser les acteurs pour la sécurité

Mieux coordonner les interventions et apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées sur le terrain : c'est l'objectif du **groupe de partenariat opérationnel (GPO) consacré au centre-ville et à la vieille ville**, dont la première réunion a été organisée en septembre à la demande de la Maire, Véronique Bernardini.

Piloté par la Police nationale, ce groupe réunit **différents acteurs de proximité** : les Polices nationale et municipale, le Centre communal d'action sociale (CCAS), les Comités d'intérêt local (CIL) concernés, les associations de maraude ainsi que des représentants des copropriétés des quartiers concernés.

Le GPO permet d'examiner des situations concrètes, de partager les constats et de mieux coordonner les interventions de chaque partenaire. L'objectif est d'**identifier les difficultés signalées** par les habitants et les commerçants, puis de définir les actions à mettre en œuvre par chacun, dans le respect de ses compétences. Cette démarche repose sur une **coopération renforcée** entre les acteurs et sur un **suivi régulier des actions engagées sur le terrain**, afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins du centre-ville et de la vieille ville.

Les travaux du quotidien


Chemin de la Grotte des Fées

ENTRETIEN DES RUISSEAUX, FOSSÉS ET AVALOIRS : RENFORCER LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Tout au long de l'année, le service des Espaces verts assure l'entretien des **300 km** de ruisseaux, des fossés et de leurs abords, à travers des opérations régulières de débroussaillage et de ramassage des déchets.

À la suite de la période estivale, marquée par une croissance importante de la végétation sous l'effet de la chaleur et de l'humidité, **un plan renforcé d'opérations de fauchage des accotements et des 10 000 mètres linéaires de ruisseaux** a été mené de début septembre à fin octobre.
Les équipes sont intervenues en priorité dans les secteurs les plus sensibles, particulièrement exposés aux risques de débordement, notamment au Père Éternel, à Macany, aux Nartettes et à Saint-Lazare.

En complément, des opérations **d'inspection et de nettoyage des avaloirs** ont été réalisées afin d'identifier les équipements nécessitant une attention particulière, notamment dans les zones exposées aux phénomènes de ruissellement.
Ces interventions préventives visent à favoriser le bon écoulement des eaux, à limiter les risques d'obstruction et à réduire les conséquences des fortes précipitations.

Un entretien régulier et une vigilance renforcée qui contribuent à prévenir les risques d'inondation et à protéger les habitants et les espaces publics.

LA VOIRIE FAIT PEAU NEUVE DANS PLUSIEURS QUARTIERS

Améliorer les déplacements, renforcer la sécurité et offrir un cadre de vie toujours plus agréable : tels sont les objectifs du **Programme global de réhabilitation des chaussées** engagé par la commune. Une démarche qui vise à répondre aux besoins des habitants et à améliorer durablement les conditions de circulation dans les différents quartiers.

Une première phase de travaux a été lancée sur trois axes importants : **le chemin de la Grotte des Fées à Costebelle, le chemin de Macany et l'avenue Ambroise Thomas**.

Les interventions ont consisté à raboter les anciens revêtements et, lorsque cela s'avérait nécessaire, à reprendre la structure de la chaussée. Un nouvel enrobé a ensuite été mis en œuvre, avant la réalisation du marquage au sol et la mise en place de la signalisation réglementaire.

À travers ces aménagements, la commune poursuit son engagement en faveur d'une voirie plus sûre, plus confortable et mieux adaptée aux déplacements de tous.




Chemin de Macany



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DU VAL DES ROUGIÈRES

Au cours des mois de septembre et octobre, **deux opérations de remise en propreté ont été menées dans le quartier du Val des Rougières**, en réponse aux nombreuses sollicitations des habitants. Ces interventions ont mobilisé conjointement les services de l'antenne métropolitaine hyéroise et l'association APS, ainsi que des moyens matériels adaptés : balayeuse, camion-plateau et camion-grue. L'objectif était de **renforcer le nettoyage et de remettre en état** plusieurs secteurs identifiés du quartier, notamment les arrières des bâtiments, le city stade, les aires de jeux pour enfants et l'amphithéâtre.
Les équipes ont procédé au ramassage des détritus, à l'enlèvement et à l'évacuation des encombrants et des déchets végétaux, au nettoyage des espaces publics et des voiries, ainsi qu'à l'entretien des espaces verts.

En parallèle, des travaux ont été réalisés afin de faciliter l'accès et l'installation des forains, en prévision de **la création prochaine d'un marché dans le quartier**.

Ces actions contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants et à préparer l'arrivée de ce nouveau lieu de proximité, destiné à dynamiser la vie du quartier.

PASSAGES PIÉTONS : LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOS DÉPLACEMENTS

Les passages piétons occupent une place essentielle dans la sécurité de nos déplacements quotidiens. Pour tous les usagers, traverser la chaussée doit pouvoir se faire dans les meilleures conditions de sécurité.
La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 renforce cette exigence en prévoyant notamment la **suppression progressive des places de stationnement** situées dans les cinq mètres en amont des passages piétons, afin d'améliorer la visibilité entre les automobilistes et les piétons et réduire ainsi les risques d'accident.
La Ville d'Hyères a donc entamé des **travaux de mise en conformité des passages piétons** concernés par ce type d'aménagements : suppression ou déplacement de certaines places de stationnement, adaptation de la signalisation ou encore reprise du marquage au sol.
Une première phase qui s'étend jusqu'à la fin du mois de décembre concerne les passages piétons de l'hypercentre. Dans un second temps, les travaux seront réalisés dans l'ensemble des fractions et le quartier de la Gare, puis sur le reste du territoire communal.

Au-delà de l'obligation réglementaire, ces aménagements participent à **une meilleure qualité de vie** dans notre commune. Une visibilité dégagée aux abords des traversées permet aux conducteurs d'anticiper la présence des piétons et aux piétons de s'engager plus sereinement.
L'accessibilité constitue également un enjeu important : le repérage des traversées, les aménagements des trottoirs et les dispositifs adaptés contribuent à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et des personnes malvoyantes.





Retrouvez dès à présent dans votre boîte mail **"Infos travaux"**, une newsletter mensuelle pour rester informés sur les travaux d'amélioration du cadre de vie à Hyères.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à la newsletter municipale, rendez-vous en bas de la page d'accueil de **hyeres.fr**.

Éteignez votre cigarette dans les cendriers urbains



Afin de préserver la propreté des espaces publics et de limiter la pollution liée aux mégots, **41 cendriers urbains** ont été installés dans une première phase de déploiement aux abords de plusieurs équipements et lieux fréquentés de la commune : complexes sportifs, musée La Banque, médiathèque, Théâtre Denis, jardin Olbius Riquier, cimetières, Forum du Casino…

L'objectif est simple : **faciliter le bon geste** en offrant aux fumeurs des équipements adaptés pour jeter leurs mégots plutôt que de les abandonner au sol. Ces déchets contiennent en effet des substances susceptibles de polluer les sols et les milieux aquatiques.

Cette initiative est portée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, dans le cadre d'une convention avec l'éco-organisme ALCOME.

Son déploiement est assuré avec la société Keenat, qui intervient notamment pour l'installation des cendriers, la collecte des mégots et leur valorisation.

La démarche se poursuit au-delà de la collecte : les mégots récupérés sont orientés vers **une filière dédiée de valorisation**, afin de leur assurer une prise en charge adaptée. Un geste simple au quotidien : utiliser les cendriers mis à disposition, c'est contribuer à la propreté de nos rues et à la préservation de notre environnement.



La voie verte rénovée pour traverser Hyères en modes doux

La voie verte reliant le rond-point Petit à la zone d'activités commerciales de la Crestade a bénéficié de **travaux de réaménagement** et d'un nouveau revêtement, afin d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes.

Jusqu'alors inadapté à la pratique du vélo, cet itinéraire a été transformé en piste **cyclable bidirectionnelle**, dotée d'un enrobé coloré offrant davantage de confort et de sécurité aux usagers.

Cet aménagement permet d'assurer une **meilleure continuité du réseau cyclable**, en reliant la voie Ritondale au collège Jules-Ferry, au nouveau lycée de l'Hôtellerie, des Arts et du Commerce (LHAC), au commissariat de police et à l'hôpital, jusqu'au chemin Long.
Une future liaison vers la gare et la zone d'activités économiques du Roubaud est également prévue, avec pour objectif de poursuivre le développement des itinéraires cyclables et de faciliter les déplacements du quotidien.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la Ville de développer les mobilités douces et de proposer des aménagements plus adaptés aux déplacements à vélo.

Comité des territoires : renforcer le dialogue de proximité

Au mois d'octobre, la Maire Véronique Bernardini a réuni la deuxième séance plénière du **Comité des territoires**, en présence des élus municipaux, des adjoints de fractions et de plus de 50 représentants des comités d'intérêt local (CIL), des comités des fêtes et des associations de commerçants.

Dans la continuité des premières rencontres organisées dans les fractions de Sauvebonne, des Borrels, des Salins, de l'Ayguade et de La Capte, ce nouveau rendez-vous a permis à chaque représentant de présenter les cinq priorités identifiées dans son secteur, au plus près des préoccupations des habitants.

Au total, 120 priorités ont été recensées, dont 48% concernent la voirie, la circulation et les mobilités. Ces remontées de terrain constituent un outil précieux pour permettre à la municipalité de mieux identifier les besoins de chaque secteur, de définir les actions à engager et d'en assurer un suivi régulier.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter aux participants **les évolutions importantes du service Hyères SIT** et de dresser un bilan de la saison estivale. Plusieurs sujets d'actualité ont par ailleurs été abordés, notamment la sécurité et la tranquillité publiques, l'entretien des cours d'eau, ainsi que les grands projets à venir.





En favorisant les échanges directs entre élus et représentants locaux, le Comité des territoires s'inscrit dans **une démarche de concertation** visant à mieux prendre en compte les attentes des habitants et à renforcer le suivi des actions municipales au plus près du terrain.



“Mamies & Papys School” : la solidarité au service de la sécurité

Depuis le 2 novembre, la Ville d’Hyères déploie le dispositif solidaire **“Mamies et Papys School”** aux abords des écoles hyéroises.

Durant les périodes scolaires, des seniors bénévoles, préalablement formés par la Police municipale, accompagnent les enfants et leurs familles lors de la **traversée des passages piétons** situés à proximité des écoles, aux heures d’entrée et de sortie des classes.

Dans un premier temps, **six établissements** bénéficient de ce dispositif : les écoles maternelles Guynemer, Saint-Exupéry et Françoise-Dolto, ainsi que les écoles élémentaires Saint-Exupéry, Paul-Long et Excelsior.

Portée par la Maire Véronique Bernardini, cette démarche contribue à **sécuriser les déplacements des écoliers**, mais également à **sensibiliser petits et grands aux règles de sécurité routière**. Elle constitue par ailleurs un appui complémentaire à l’action des policiers municipaux.

“Mamies et Papys School” entend également **valoriser l’engagement citoyen des seniors** et favoriser les échanges entre les générations.



Un nouveau timbre postal à l’effigie de Hyères

Le temps d’un week-end, Hyères s’est imposée comme un haut lieu de la philatélie mondiale. Organisé par l’Entente Philatélique Hyéroise au Forum du Casino, du 23 au 25 octobre, le salon **“Timbres Passion”** a rassemblé passionnés, collectionneurs et curieux autour d’un programme riche en découvertes. Au fil des expositions présentées dans le cadre des championnats de France et des animations ludiques, ce rendez-vous national a célébré le plaisir de collectionner, le partage et la transmission.

Temps fort de cette édition : **la présentation en avant-première du premier timbre de La Poste consacré à la ville d’Hyères**. Une première historique qui met la cité varoise à l’honneur à travers l’un de ses plus beaux patrimoines.

Créé par Nicolas Bical d’après une photographie de Franck Prignet, ce timbre dévoile les charmes de la vieille ville. Imprimé à 495 000 exemplaires, il a été proposé en exclusivité durant le salon avant d’être disponible **dans l’ensemble des bureaux de poste** pendant un an.

Cette émission est accompagnée **d’une vignette LISA**, imaginée par Amélie Noël, qui met en lumière le jardin Olbius Riquier. Tirée à 20 000 exemplaires, elle complète cette édition philatélique dédiée au patrimoine hyérois.

Agenda

EVÉNEMENTS

Samedi 28 novembre
OUVERTURE DES FESTIVITÉS DE NOËL
Centre-ville › 17h30

Du 3 au 5 décembre
JUSQU'À CE QUE LA MORT NOUS SÉPARE
Théâtre Denis › 20h30
Pièce de théâtre de La Saison

Vendredi 4 décembre
"À QUI LA FAUTE ?"
Auditorium du Casino › 20h30
Pièce de théâtre de La Saison



Dimanches 6 et 20 décembre & dimanches 3 et 17 janvier 2027
PUCES DE LA CAPTE
Avenue de la Pinède

Mercredi 9 décembre
LES CLASSIQUES DU PASINO
Pasino de Hyères › 19h
Trio violon, contrebasse, accordéon

Vendredi 18 décembre
TRIO ZÉPHYR, D'AZUR ET D'ORAGE
Théâtre Denis › 20h30
Concert de La Saison

Dimanche 20 décembre
"LA LÉGION CHANTE NOËL"
Auditorium du Pasino › 15h et 18h
Spectacle de Noël gratuit de La Saison

À partir de janvier 2027
BROCANTE DU CENTRE-VILLE
Places de la République et Clemenceau › de 8h à 18h
Dates et informations à venir

Samedi 9 janvier 2027
VOEUX AUX HYÉROIS
Espace 3000

EXPOSITIONS

Jusqu'au 2 janvier 2027
EXPOSITION "AU FIL DU PARCOURS"
Galerie du Park Hotel
Par les artisans du Parcours des Arts



Du 27 au 30 novembre
4e SALON DU PETIT FORMAT
Villa Frouin

Jusqu'au 5 décembre
FRANÇOIS BOUCQ : L'ART DU RÉALISME
Médiathèque

Du 12 décembre au 16 janvier 2027
"LES POP-UPS D'ANNETTE"
Médiathèque
Par Annette Tamarkin
Spectacle, ateliers, projections, lectures, rencontres, dédicace, concours



Du 13 janvier au 16 mars 2027
LES FÊTES POPULAIRES, AU FIL DES SAISONS
Tour des Templiers

Collection permanente
COLLECTION D'EX-VOTO
Collégiale Saint-Paul

SPORTS

Du 4 au 6 décembre
HYÈRES RUNNING DAYS
Centre-ville et port d'Hyères

Dimanche 20 décembre
CYCLO-CROSS, SOUVENIR BERTOLINO
Pinède de l'Hippodrome de la plage
Par le Vélo Sport Hyérois

Dimanche 10 janvier 2027
L'AYGUADOISE
L'Ayguade
Par l'ASPTT Hyères



Nouvelle exposition "Éclairer le monde"

Du 12 décembre 2026 au 7 février 2027
MUSÉE LA BANQUE

À travers des thématiques qui se rejoignent, la vision esthétique de **Marc Ash**, artiste, rencontre le travail documentaire de **Mélissa Cornet** et **Kiana Hayeri**, lauréates de la 14e édition du Prix Carmignac du photojournalisme.

Titre de l'installation emblématique de Marc Ash, **"Éclairer le monde"** interroge la censure, le droit à l'information et la liberté de la presse. À travers les œuvres présentées, Marc Ash développe un langage plastique profondément engagé, plaçant les grandes questions humanistes au cœur de sa recherche comme l'accès à l'éducation et à la culture.
En parallèle, le reportage **"Afghanistan : No Woman's Land"** de Mélissa Cornet, chercheuse sur les droits des femmes, et Kiana Hayeri, photojournaliste, porte un regard intime sur la situation des femmes en Afghanistan. Elles ont parcouru sept provinces de l'Afghanistan pour enquêter sur les conditions de vie imposées aux femmes et aux filles par les talibans depuis leur retour au pouvoir en août 2021. Les photographies exposées mettent en lumière des portraits de femmes, notamment des journalistes empêchées de travailler et luttant pour leurs droits.

Les actualités de la Métropole TPM



Comment venir ?

Depuis la Tour Fondue, le parcours emprunte le chemin du Bouvet, puis le sentier du littoral.

Depuis la Badine, il suit le sentier des douaniers (balisage jaune), longe le littoral et rejoint le chemin venant de la Tour Fondue.

POINTE DE L'ESTÉREL : UN SITE D'EXCEPTION À REDÉCOUVRIR

Longtemps inaccessible, le site naturel emblématique de la Pointe de l'Estérel, situé à l'extrémité Est de la presqu'île de Giens à Hyères, a rouvert au public le 5 octobre dernier après d'importants travaux de restauration et de renaturation.
Porté par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec la Métropole TPM et le Parc national de Port-Cros, le projet avait pour objectif de **préserver la biodiversité, valoriser le patrimoine historique du site et améliorer l'accueil des visiteurs**. Un pas supplémentaire dans l'ambition partagée de faire reconnaître la presqu'île de Giens comme Grand Site de France.

La Pointe de l'Estérel présente également un intérêt patrimonial majeur. Ancienne batterie côtière du système de défense de Toulon, elle conserve des vestiges militaires datant des 19e et 20e siècles. **Désormais sécurisés et mis en valeur par une signalétique dédiée, ces ouvrages permettent aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire du lieu.**

PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : LA PAROLE EST À VOUS !

Avant son adoption, **le Plan de Mobilité de la Métropole TPM**, document de référence qui fixe les grandes orientations concernant l'ensemble des déplacements à l'échelle métropolitaine pour les dix prochaines années, est soumis à **une enquête publique, organisée jusqu'au 4 janvier 2027**.

Donnez votre avis sur tous les aspects du plan sur **metropoletpm.fr** ou lors de la **permanence du commissaire enquêteur** à l'Hôtel de Ville le jeudi 17 décembre de 14h à 17h30.



Participez ici

Tribunes libres

GROUPE "NOTRE ÉNERGIE POUR HYÈRES"

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons à toutes les Hyéroises et à tous les Hyérois de beaux moments de joie auprès de leurs proches.

En cette période, les animations contribuent à faire vivre notre ville. La nouvelle formule du marché de Noël prévoit une refonte complète de son organisation et de son implantation. Ainsi nous nous interrogeons sur l'opportunité d'un tel changement sans phase de concertation préalable avec les exposants et les commerçants. Beaucoup craignent une baisse de fréquentation au profit des marchés voisins, alors que la disparition de la patinoire (qui aurait pu être remplacée par une piste synthétique), le déplacement du marché traditionnel et la réduction du nombre de chalets modifient l'esprit de ces festivités. Pourquoi changer ce qui fonctionnait bien ?

Des projets structurants sont annoncés pour 2027. Nous resterons attentifs à leur réalisation, à leur gestion et à la bonne utilisation des deniers publics.

Quant au nouveau projet de pôle d'échange multimodal, s'il s'avère moins coûteux, il ne prévoit aucune place de stationnement supplémentaire, objectif pourtant très attendu par les riverains et commerçants de la gare. Une capacité de stationnement augmentée nous parait nécessaire pour le quartier et pour le bon développement d'un tel pôle. Qu'en est-il aussi de la navette entre la gare et le port ?

Enfin, nous nous réjouissons de la réouverture de l'Espace 3000 et de sa réhabilitation initiée par la précédente municipalité. Modernisée et dotée d'équipements de qualité, cette enceinte accueille désormais près de 3 000 spectateurs pour soutenir notre équipe de basket et profiter de nombreux événements sportifs et culturels, contribuant au dynamisme et au rayonnement de notre ville.

Nous vous souhaitons un très Joyeux Noël.

David Girard – Valérie Battesti
Contact : notreenergiepourhyeres@gmail.com
FB : facebook.com/NotreEnergiePourHyeres

GROUPE “L’AVENIR HYÉROIS” - MUTUELLE MUNICIPALE

Nous souhaitons et demandons la création et la mise en place d’une mutuelle municipale comme nous nous y étions engagés dans notre projet. Cette demande a été très largement soutenue et plébiscitée par les hyérois lors de nos rencontres pendant la période électorale. Il y a là une attente très forte de nos concitoyens.

Nous voulons faire appel à une mutuelle existante et non à une compagnie d’assurance et créer une commission pour mettre en place ce projet.

Cette mutuelle devra être ouverte à tous les hyérois sans aucune condition d’âge, de ressources et de production de questionnaire de santé. Elle devra apporter réponse au taux élevé constaté de non recours aux soins sur notre territoire.Comme par exemple les jeunes, les personnes âgées ou sans emploi et qui disposent de peu de moyens.

Cela passe par un partenariat entre la ville et la mutuelle afin de proposer aux habitants et ceux qui travaillent à Hyères, un contrat financièrement très attractif. Le choix de cet organisme après appel d’offre prendra en compte les garanties et tarifs proposés, l’engagement du gel des tarifs pour une durée à négocier et les modalités de proximité et de disponibilité.

De son côté la ville devra mettre à disposition gracieuse, des locaux en centre-ville où les souscripteurs pourront s’informer et rencontrer les gestionnaires de leurs contrats. Le service de communication de la ville pourra être un relais d’informations.

Un appel à candidature auprès des mutuelles doit être lancé très rapidement pour une mise en service courant 2027 et cela pour le plus grand bénéfice de tous.

Dr J.M Eynard Tomatis, N. Werquin et Ph. Ferré conseillers municipaux
lavenirhyerois83@gmail.com

GROUPE “HYÈRES POUR VOUS” - HOMMAGE À ROBERT DESERVETAZ : AU-DELÀ DE LA POLITIQUE, L’HUMANITÉ

La disparition de Robert Deservetaz est une triste nouvelle pour Hyères et pour toutes celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Ancien adjoint aux finances de la Ville, il a consacré une partie de son engagement au service de notre commune. Sophie Mana avait eu l’honneur de lui succéder en 2020 et de poursuivre, à son tour, ce travail au service des Hyérois.

Au-delà des responsabilités et des dossiers, nous gardons le souvenir d’un homme dont l’engagement municipal s’inscrivait dans une histoire humaine, faite de rencontres, de respect et de convictions.

Les fonctions électives nous conduisent parfois à défendre des visions différentes, à débattre, à nous opposer. C’est la vie démocratique, et elle est nécessaire. Mais il est des moments où tout cela s’efface naturellement. La disparition d’un homme nous rappelle que derrière les mandats, les sensibilités et les appartenances politiques, il y a d’abord des personnes, des parcours et des liens qui méritent d’être respectés.

Nous tenions à saluer sa mémoire Car lorsque les hommes sont bons, la politique n’a plus besoin d’exister : il ne reste que l’essentiel, l’humanité.

Sophie Mana et Sébastien Fratellia

POUR HYÈRES ET LES HYÉROIS - JOYEUX NOËL ET BELLE ANNÉE 2027 !

En cette période de Noël, temps de partage, de solidarité et d’espérance, j’adresse à tous les Hyérois mes vœux les plus chaleureux.

2027 sera une année décisive pour la France, avec l’élection présidentielle et très certainement les élections législatives. Je prendrai toute ma part dans ces rendez-vous démocratiques, tout en poursuivant mes engagements pour Hyères et TPM, avec conviction et proximité.

Que Noël apporte joie et sérénité dans chaque foyer !

François CORNILEAU
Conseiller municipal et métropolitain
fcornileau@mairie-hyeres.com

GROUPE HYÈRES AVENIR - JOYEUSES FÊTES

À Hyères comme à l’échelle nationale, le climat politique et social est fragilisé par des tensions exacerbées par une détresse économique de plus en plus prégnante. Les récentes manifestations contre la hausse de la vie chère traduisent l’inquiétude d’une population directement touchée par l’inflation, l’érosion du pouvoir d’achat et le sentiment d’un fossé grandissant entre les préoccupations quotidiennes et les décisions politiques. Ces mouvements de contestation, bien au-delà des seules revendications financières, révèlent la fragilité de notre société désormais traversée par l’incertitude, l’angoisse de l’avenir qui impacte la solidarité, l’unité et le quotidien de chacun.

Toutefois, la légitimité de ces inquiétudes ne saurait en aucun cas servir de justification aux débordements. Il est inadmissible de tolérer les violences qui surviennent au sein de ces manifestations. Les dégradations, les affrontements et les intimidations ne font que dénaturer les revendications initiales, tout en portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Ces actes violents nuisent gravement à la vie démocratique et ne font qu’accroître le sentiment d’insécurité, transformant le débat public en un terrain de confrontation destructeur qui éloigne toute possibilité de résolution concrète des problèmes subis.

Les fêtes de fin d’année sont déjà là. Faisons le vœu qu’elles nous permettent d’agir contre les incertitudes qui pèsent sur notre avenir commun. Il est impératif de mettre en œuvre une unité afin de préserver la société. Cet impératif de cohésion nous oblige à rejeter catégoriquement la violence, à refuser les logiques de division, à privilégier un dialogue pacifié et au retour à une dignité de vie. Qu’en cette période, vous puissiez trouver une âme bienveillante qui vous apporte un soutien nécessaire et régénérateur. Que la paix règne dans les cœurs, que la concorde règne dans notre société.

N. MASSUCO - W. FERJANI - F. VALENTIN

ÉCLAIRER le monde

Musée La Banque
Hyères

12.12.26
— 7.02.27

MARC ASH

AFGHANISTAN : NO WOMAN'S LAND

14e édition du **Prix Carmignac du photojournalisme**

Un reportage de Mélissa Cornet et Kiana Hayeri



VILLE D'HYÈRES LES PALMIERS
HYERES.FR
VILLEDHYERES

La Banque
Musée des Cultures et du Paysage
14 avenue Joseph Clotis - 83400 Hyères
Renseignements : 04.83.69.19.40

FONDATION CARMIGNAC